



**COMITÉ DEPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL DE LOT ET GARONNE**

Siège social : 90, rue Théophile de Viau – 47000 AGEN

Tél. : 05 53 66 06 46 - Fax : 05 53 48 02 38 - E-mail : [petanque.cd47@sfr.fr](mailto:petanque.cd47@sfr.fr)

Réf. : PC/MB.

Objet : Circulaire Association / CDC 2026 - Championnat Equipes Clubs

Agen, le .. Février 2026

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Cette année 2026, notre Comité organisera pour la 20<sup>ème</sup> année consécutive le Championnat par Equipes des Clubs (C.D.C.)

Pour la 15<sup>ème</sup> fois, est mis en place un CDC réservé aux féminines, et pour la 9<sup>ème</sup> fois un CDC Vétérans (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division) dont les rencontres se joueront obligatoirement les mardis pour permettre aux joueurs d'évoluer également dans leur équipe de club inscrite dans les autres CDC.

Cette année afin de coller aux départements limitrophes, les rencontres se dérouleront sur un week-end. **Samedi après-midi et dimanche toute la journée, sur le même format que les C.R.C et pour les vétérans les mardis matin et après-midi.**

**Horaires :**

**OPEN MASCULIN et FEMININ**

- Sur un week-end à 3 matchs, le premier débutera le samedi à 14 heures, le second débutera le Dimanche à 8h30 et le troisième le dimanche après-midi à une heure déterminée par le jury
- Sur une journée à deux matchs, le premier débutera à 8h30 et le second à une heure déterminée par le jury

**CDC VETERANS**

- Sur une journée le mardi à deux matchs, le premier débutera à 08h30 et le second à une heure déterminée par le jury.

Les Clubs désirant accueillir un plateau devront se faire connaître lors de l'inscription, sur le formulaire prévu à cet effet. Un plateau sera composé d'un minimum de 5 équipes et d'un maximum de 7.

**MODALITES VOIR SYNTHESE JOINTE**

Vous trouverez, ci-joint, un coupon-réponse à nous retourner avant le :

**11 AVRIL 2026, le cachet de poste faisant foi, accompagné d'un chèque de 40€ par équipe inscrite.**

**Attention : Selon les directives de la Fédération, ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées des compositions des équipes.**

**Ces 40€ d'engagement seront intégrés aux dotations.** Les forfaits entraîneront une pénalité financière lourde pour le club.

Suite à ces inscriptions, des poules seront constituées par tirage au sort, et dans la mesure du possible dans chaque secteurs AGNE-MARMANDE-NERAC-VILLENEUVE, toutefois compte tenu du nombre de Clubs inscrits certain devront être rattachés à un autre secteur. Chaque poule sera composée de plusieurs associations.

Les Clubs désirant accueillir un plateau devront se faire connaître lors de l'inscription, sur le formulaire prévu à cet effet. Un plateau sera composé d'un minimum de 6 équipes et d'un maximum de 7.

A l'issue des rencontres de poules, un classement sera établi. Les premiers se verront attribuer une dotation, financée par les engagements majorés d'une dotation complémentaire du Comité.

Des parties finales seront organisées selon le calendrier fixé par le Comité Départemental afin d'avoir des champions dans chaque catégorie.

Les vainqueurs de 1<sup>ère</sup> division des catégories Open, Vétérans et Féminines poursuivront en CRC.

Les vainqueurs de ces CRC poursuivront leur aventure en CNC.

Vous espérant nombreux et dans l'attente de vos inscriptions, je vous rappelle que cette compétition est placée sous la responsabilité des Clubs et du Comité Départemental qui la gérera.

Je vous prie d'agrérer, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, mes salutations sportives les plus sincères.

*Déroulement de la Compétition.*

*Coupon Réponse une fiche d'engagement par équipe – **Formation des équipes obligatoire.***

**Toute absence sera considérée comme un « forfait ».**

**Les résultats des matchs seront transmis aux responsables des CDC, le soir même ou au plus dans les 24h00, par SMS ou mail.**

**Vétérans : CLAVERIE, Patricia, Philippe --- claverie.philippe@sfr.fr – 06-78-90-36-09**

**Open masculin : VIGNEAU, Jean-Claude ---- vignneaujeanclaude08@gmail.com – 06-44-18-50-78**

**Open féminin : AURICES, Ghislaine --- aurices.daniel@orange.fr -- 06-81-02-03-20**

Les imprimés de comptes rendus de rencontres seront renseignés par les clubs recevant, **et devront être retournés au comité dans les 24 heures.**

Un joueur pourra monter en division supérieure mais ne pourra jamais plus redescendre de division. Seuls, 2 joueurs pourront intégrer la division au-dessus. Un joueur dont l'équipe a été éliminé ne pourra pas renforcer une autre équipe de son club de même catégorie, d'où la composition obligatoire des équipes lors des engagements.

Les vainqueurs de 1<sup>ère</sup> division des catégories Open, Vétérans et Féminines poursuivront en CRC.

Les vainqueurs de ces CRC poursuivront leur aventure en CNC.

Vous espérant nombreux et dans l'attente de vos inscriptions, je vous rappelle que cette compétition est placée sous la responsabilité des Clubs et du Comité Départemental qui la gérera.

Je vous prie d'agrérer, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, mes salutations sportives les plus sincères.

**En résumé, les joueurs de 1<sup>ère</sup> division ne pourront pas jouer en 2<sup>ème</sup> division.**

**Les joueurs et joueuses évoluant en catégorie vétérans pourront participer aux autres CDC.**

**PS : Le règlement Fédéral de ces CDC, est accessible sur Internet et sur le portail de la FFPJP.**

**La Présidente du Comité Départemental de Pétanque du 47  
Jackie PREVOT**